

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4129**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint Etienne, spécialité Génie Industriel (ENSMSE)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne (ENSMSE)	Ministre délégué à l'Industrie, Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne (ENSMSE)

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

20 Spécialités pluri-technologiques de production

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Description des emplois et activités visés

L'ingénieur en Génie industriel a pour mission d'organiser et de gérer, selon des modalités de responsabilité définies, tout ou partie d'une unité de production de biens et/ou de services. Il évolue dans un environnement complexe, instable et incertain.

Dans le cadre de son activité professionnelle, il doit intégrer les dimensions scientifiques, techniques, les évolutions technologiques propres au métier d'ingénieur, ainsi que les aspects économiques liés à sa mission.

Au titre de sa mission, il doit : organiser et gérer la production entendue au sens large, améliorer et anticiper les situations productives, décider, innover, entreprendre, prendre en compte la composante environnementale et/ou de développement durable, favoriser la progression de l'organisation, manager les équipes, animer les réseaux internes et externes Il joue un rôle social fort, dans le cadre du passage à la modernité de son entreprise.

Dans le cadre de sa mission, il se doit d'analyser les mutations, les risques technologiques, et respecter des principes éthiques.

Description des compétences évaluées et attestées

- *Dimension générique propre à l'ensemble des titres d'ingénieur. La certification implique la vérification des qualités suivantes :*

1. Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales.
2. Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité.
3. Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données, utilisation des outils informatiques, analyse et conception de systèmes complexes, expérimentation.
4. Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.
5. Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité.
6. Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, sûreté, intelligence économique, ouverture culturelle, expérience internationale.
7. Respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique.

- *La dimension spécifique à l'ENSMSE :*

Le référentiel d'activités de l'ingénieur en génie industriel se compose de 7 pôles de compétence :

1. Mettre en œuvre les solutions adaptées, qu'elles soient scientifiques, techniques, ou organisationnelles, pour cela, analyser et résoudre une problématique dans sa globalité,
2. Garantir la compétitivité dans un objectif durable et la pro activité de l'entreprise. Pour cela organiser et gérer la production, décider en

environnement complexe et instable (prendre des décisions à partir de données incertaines), évaluer les risques et passer des risques aux enjeux,

3. Développer la performance de l'entreprise dans sa globalité et dans une perspective à long terme, développer la créativité et l'innovation au sein de l'organisation, pour cela, améliorer et anticiper les situations productives,
4. Développer la production en conciliant progrès économique, équité sociale et préservation de l'environnement (au minimum : respect des normes, qualité des conditions de travail, satisfaction client), pour cela, développer l'activité de production en prenant en compte la composante environnementale et/ou de développement durable,
5. Favoriser la mise en place d'une organisation apprenante, pour cela permettre l'accroissement des compétences individuelles et collectives de l'entreprise, capitaliser les savoir-faire, promouvoir les talents.
6. Accroître la performance de l'entreprise, pour cela utiliser toute opportunité de progrès et d'accroissement d'expertise dans ses métiers, et envisager une utilisation nouvelle des ressources internes et externes de l'entreprise,
7. Contribuer à la compétitivité de l'entreprise, pour cela conduire toute action, quelle qu'en soit la nature, avec une vision internationale cohérente avec la stratégie de l'entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité des jeunes diplômés :

Ils exercent leur activité dans les secteurs du génie industriel (production au sens large), que ce soit de biens ou de services, dans tout secteur et tout type d'entreprise.

Grandes fonctions de l'ingénieur diplômé :

Les types d'emplois accessibles par l'ingénieur de l'école sont ceux du responsable de production, du chargé de projet industriel, responsable industriel, responsable d'une unité de production ou de site industriel, responsable de service, etc ...

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2502 : Management et ingénierie de production

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Organisation des enseignements et leur évaluation

L'accès au diplôme est réalisé sous statut salarié, que ce soit en formation par apprentissage ou continue. La certification repose à part égale sur les acquis académiques, et les acquis en entreprise.

L'activité en entreprise fait l'objet d'un encadrement spécifique.

Pour les acquis en entreprise, la certification repose sur les 7 pôles d'activités relatifs au métier d'ingénieur listées dans le référentiel d'activités.

Les évaluations sont réalisées selon 5 niveaux qualitatifs déclinés dans le référentiel de certification.

Pour les candidats en VAE, la certification repose sur la mise en résonance de l'expérience du candidat avec les activités listées dans le référentiel d'activités, évaluées et validées en appui sur le référentiel de certification.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	- Président de jury : le directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint Etienne ou son représentant. - Membres du jury : 50% d'industriels, 50% d'enseignants.
Après un parcours de formation continue	X	- Président de jury : le directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint Etienne ou son représentant - Membres du jury : 50% d'industriels, 50% d'enseignants

En contrat de professionnalisation	X	- Président de jury : le directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint Etienne ou son représentant - Membres du jury : 50% d'industriels, 50% d'enseignants
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	- Président de jury : le directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint Etienne ou son représentant - Membres du jury : 50% d'industriels, 50% d'enseignants

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
<p>Certifications reconnues en équivalence : <i>L'obtention du diplôme d'ingénieur entraîne l'attribution du grade de Master</i></p> <p>Equivalence partielle possible pour les personnes issues d'une formation bac + 4 à caractère scientifique ou industriel.</p>	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Parution au JO du 28 Mai 2005.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Habilitation de sa procédure VAE par la CTI

Références autres :

Formation en partenariat avec l'ISTP (Institut supérieur des techniques de la performance)

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.emse.fr>

Lieu(x) de certification :

Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint Etienne
158, cours Fauriel
42023 Saint Etienne cedex 2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut Supérieur des Techniques de la Performance
61, boulevard alexandre de Fraissinette
42015 Saint Etienne cedex 2

Historique de la certification :